

CONVENTION D'ENTENTE DÉPARTEMENTALE : COMITÉ D'ILLE-ET-VILAINE DE BASKET-BALL



PRÉAMBULE ET IDENTIFICATION DU GROUPEMENT

Conformément aux dispositions du Titre II des Règlements Généraux de la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB) et aux statuts du Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine, la présente convention définit les modalités de collaboration entre les associations soussignées. Ce groupement a pour objet la mutualisation des moyens humains et techniques afin de permettre la pratique du basket-ball au sein d'une équipe commune.

Nom de l'Entente :

IDENTIFICATION DES ASSOCIATIONS MEMBRES

Association n°1

- Nom et N° d'affiliation de l'association :

- Correspondant :

- Adresse postale :

- Téléphone : _____ Email : _____@_____

Association n°2

- Nom et N° d'affiliation de l'association :

- Correspondant :

- Adresse postale :

- Téléphone : _____ Email : _____@_____

Association n°3

- Nom et N° d'affiliation de l'association :

- Correspondant :

- Adresse postale :

- Téléphone : _____ Email : _____@_____

ARTICLE 1 : OBJET ET MOTIFS DE LA DEMANDE

Les associations susmentionnées sollicitent auprès du Comité Départemental la création d'une équipe d'Entente pour la saison sportive en cours.

Identification de l'équipe :

- Sexe : ☐ Masculine / ☐ Féminine
- Catégorie : ☐ Sénior / ☐ U18 / ☐ U15 / ☐ U13 / ☐ U11

Exposé des Motifs :

- Constat des effectifs par club : _____
- Objectifs de la mutualisation : _____
- Niveau de compétition souhaité : ☐ D1 / ☐ D2 / ☐ D3 / ☐ D4

ARTICLE 2 : ORGANISATION TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

L'organisation des activités sportives de l'Entente est définie selon le cadre technique suivant :

	Détails de l'organisation
Championnat	Départemental
Catégorie	
Division	
Salle Principale	
Couleur des maillots	

ARTICLE 3 : GESTION ADMINISTRATIVE ET RESPONSABILITÉ RGPD

Groupement sportif ayant en charge la gestion de l'équipe d'Entente :

Note : Cette association est désignée comme l'interlocuteur privilégié du Comité et assume la responsabilité administrative et financière de l'engagement de l'équipe.

Clause de conformité RGPD : Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les associations membres s'engagent à respecter la confidentialité des données personnelles traitées. Les données des licenciés (Noms, Prénoms, N° de licence, Association d'affiliation) sont collectées exclusivement pour les besoins de la gestion sportive, de l'homologation des résultats et du suivi médical de l'Entente. Ces informations ne seront transmises qu'aux instances fédérales compétentes (FFBB et Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine).

ARTICLE 4 : COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

	NOM - Prénom	Association d'origine	N° de Licence
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			

ARTICLE 5 : ENGAGEMENT ET SIGNATURES DES PARTIES

ASSOCIATION 1 Le : ____ / ____ / 2026 Signature du Président : Cachet de l'Association :	ASSOCIATION 2 Le : ____ / ____ / 2026 Signature du Président : Cachet de l'Association :	ASSOCIATION 3 Le : ____ / ____ / 2026 Signature du Président : Cachet de l'Association :
--	--	--

CADRE RÉSERVÉ À L'AVIS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Avis : ☐ Favorable / ☐ Défavorable

Motif(s) en cas de refus : _____

Conformité du dossier : ☐ OUI / ☐ NON

Date : ____ / ____ / 20____

Nom et Signature du responsable :

Cachet du Comité :

